

Parc éolien de FROMENTIERES

A Monsieur Claude MAUPRIVEZ, commissaire enquêteur,



Voici ma position (flèches bleues) par rapport aux éoliennes 4, 5 et 6

Vous comprendrez aisément au vu de la proximité que je conteste.

J'ai choisi d'habiter ce lieu tranquille avec tous les avantages de la nature et les inconvénients de l'éloignement du travail, des activités culturelles et associatives et des lieux de ravitaillement.

Aujourd'hui des agriculteurs alliés à des promoteurs qui, financièrement y trouvent leur intérêt, vont entacher ma qualité de vie en plantant des éoliennes devant mes fenêtres.

Des agriculteurs que je connais depuis toujours ne respectent pas la vie de nombreux autochtones et les paysages de notre terroir. Pour la bonne ambiance rurale rien de mieux ! Mais ils restent propriétaires de leur parcelle donc responsables de leur locataire.

« Les paysages sont capables d'éveiller chez l'être humain, à des degrés variables, une sorte de bien-être, et un rapport intime avec les lieux. Ainsi devant des lieux grandioses qui semblent surgir des premiers moments de la création, devant certains couchers de soleil, une aube naissante ou des phénomènes naturels exceptionnels, nous pouvons éprouver un émerveillement qui nous transporte, des élans qui nous font sortir de nous-mêmes et accéder à des dimensions surprenantes de l'expérience. De leur côté, l'agencement harmonieux de certains paysages du quotidien, forgés par les mains des hommes au cours de l'histoire, peuvent susciter une émotion admirative qui semble nous unir avec ces lieux.» (Yves GORGEU)

Eh bien moi mon paysage est tous les jours devant mes yeux et les éoliennes vont gâcher mon quotidien.

- Vue industrielle mouvante de 150 mètres de hauteur
- Impact sonore à 1,3km vent sud-ouest (A Montmirail elles sont entendues à 2 kms et nombre d'habitants proches des éoliennes se plaignent du bruit)
- De l'effet stroboscopique au passage du soleil derrière les pales surtout en hiver
- Impacts lumineux dès la tombée de la nuit face à ma fenêtre (fini de dormir fenêtres ouvertes)

- Impact des infrasons dont la France refuse une étude épidémiologie de ses nuisances comme d'ailleurs les ondes électromagnétiques. Dire que pour l'amiante il a fallu des maladies et des décès pour que les avertissements quant à sa manipulation soient pris au sérieux.
- Impact sur ma propriété que j'entretiens depuis 1982. Celle-ci va perdre de sa valeur, le type d'acheteur éventuel serait amateur de nature calme et sauvage sans nuisances visuelles et auditives. Il n'achètera plus et cherchera autre part. Il faudra brader pour intéresser un autre type d'acheteur qui ne verra que la bonne affaire et plus le paysage.

Photomontage étude d'impact



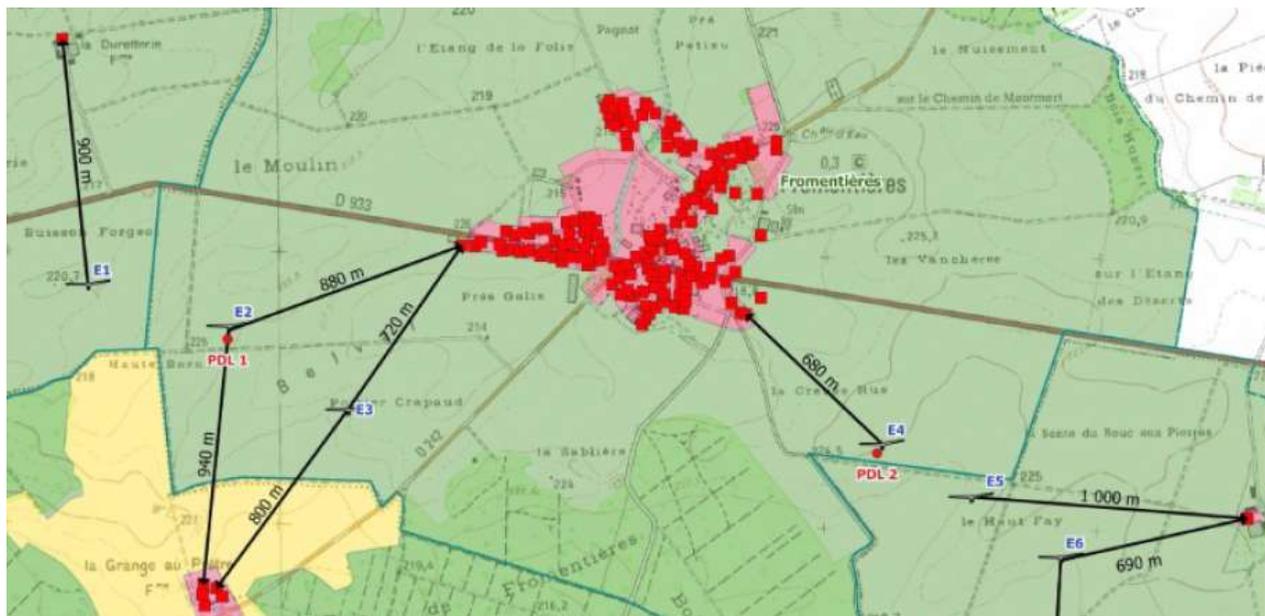
En déjeunant ce serait le quotidien de ma table de salle à manger et il en manque une
 Sachant par expérience que les photomontages minimisent les impacts, il faut s'attendre au pire. Si encore j'étais le seul à avoir tous ces inconvénients. Les habitants de Fromentières sont dans le même cas voire pire.

Niveau de bruit maximal en limite du périmètre de l'installation :

L'Arrêté du 26 août 2011 fixe les niveaux sonores à ne pas dépasser en limite du périmètre de mesure :

Périodes	Niveaux limites admissibles pour la période allant de 07h à 22h	Niveaux limites admissibles pour la période allant de 22h à 07h
Niveau sonore limite admissible	70 dB(A)	60 dB(A)

Ce qui signifie que les éoliennes peuvent faire plus de bruit qu'un lave-vaisselle de 42dB et autant qu'un lave-linge. C'est désespérant surtout pour les habitants encore plus près que moi.



Si encore notre sacrifice servait Mais NON, les premiers servis sont les promoteurs qui passent des contrats avec l'ETAT (EDF est obligé de leur acheter l'électricité à un prix supérieur à la production nucléaire) et s'enrichissent sur le dos de nos factures.

Chiffres RTE : Besoins français 460TWh annuel. En 2020, les ménages représentaient **38 % de la consommation finale d'électricité**, soit 149,6 TWh.

QU'on le veuille ou non le nucléaire permet de pouvoir être approvisionné en électricité alors que l'éolien **PAS DE VENT PAS DE COURANT**

B/ La performance électrique des éoliennes

Taux ou facteur de charge :

Le facteur de charge correspond au ratio entre la puissance installée et l'énergie produite annuellement par un site, à ne pas confondre avec la durée de fonctionnement ou le taux de disponibilité détaillés ci-après. En 2018, le facteur de charge de l'éolien en France est de 21,1 %, contre 24 % en moyenne en Europe. Sur le site de Fromentières le facteur de charge sera supérieur à 27 %.

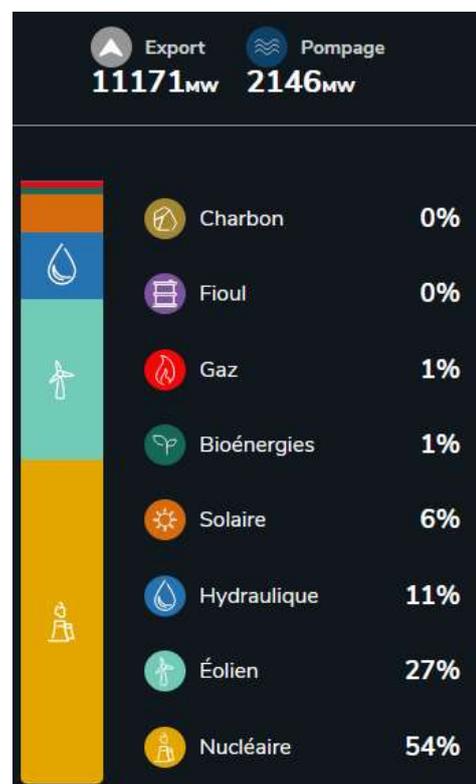
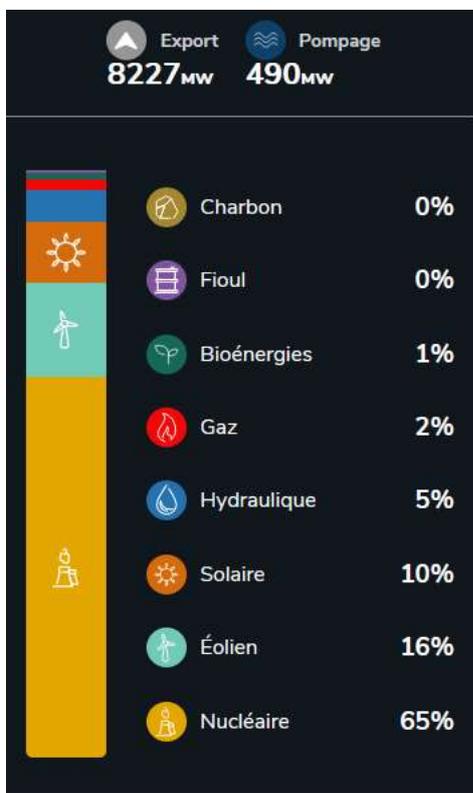
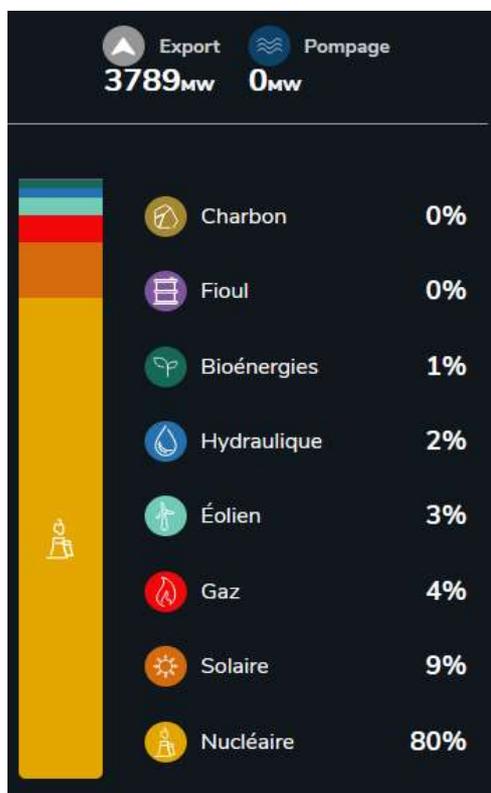
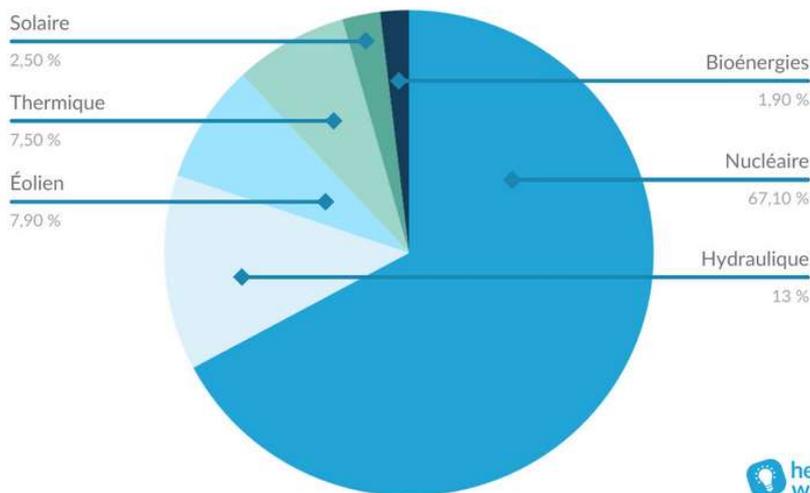
P.34 de la présentation du projet

Sûr que le taux de disponibilité avoisine les 100% seulement s'il y a du vent..... **Une Lapalissade**

Les affirmations des promoteurs sont affligeantes (quelle preuve concernant les + de 27% de facteur de charge ???) alors que nous sommes en zone 2 sur 4 à 5 zones de vent (la dernière étant le long des côtes). **Les abords des villes sont aussi au moins en zone 2 et les**

éoliennes seraient plus proches des lieux de demande avec moins de perte sur réseau. Les citoyens sont en majorité POUR les éoliennes..

Provenance de l'électricité consommée en France



Sur éCO2MIX : Si on observe 3 jours de production éolienne on peut aisément observer que le nucléaire est obligé de pallier le manque de vent et que les exportations augmentent lorsque l'éolien produit.

Selon RTE, la France aurait en effet retrouvé son statut d'exportateur depuis le 1er janvier. « Le solde net d'exportation d'électricité s'élève à 1,4 térawattheure (TWh) »

La France est à nouveau le leader de l'exportation d'électricité en Europe. L'année 2022 avait été sombre pour le secteur, entre risques de délestages et importations d'énergie en hausse. Mais sur les six premiers mois de 2023, la France va beaucoup mieux, notamment grâce à la relance du nucléaire.

Nos élus locaux affirment que les retombées fiscales sont importantes.

Retombées fiscales annuelles totales pour les collectivités territoriales	
Puissance totale du parc éolien	15,76 MW
Communes de Fromentières, Baye et Janvilliers + communautés de communes	91 000 €
Département de la Marne	38 000 €
Région Grand Est	1 000 €

91000 euros dont 50% pour la communauté de communes soit 7580 euros par éolienne x 3 pour Fromentières impacté par les 6.

Les conséquences néfastes valent-elles cet argent ? Et les dotations d'état après chaque budget seront-elles les mêmes ou seront-elles réduites car des recettes en plus ? Et la dévaluation immobilière des biens de chacun des habitants sera-t-elle compensée par ces recettes ?

En conséquence il nous faudrait gâcher nos paysages de tous les jours, supporter les impacts éoliens, bafouer la charte UNESCO concernant la proximité des vignes de BAYE, impacter les paysages du tourisme local œnologique, de la route Napoléon, le circuit de la Grande Guerre avec le site de Mondement nouvellement inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, les chemins de randonnées et nos ballades quotidiennes dans la nature, déranger nos oiseaux ou les couper en morceaux, et tout ça pour des spéculations financières, une électricité chère et pas sûr du tout pour plus de sous dans les caisses de nos communes ?



6 éoliennes installées c'est le double quelque temps plus tard et ainsi de suite. C'est déjà une catastrophe paysagère dans le sud-ouest marnais (voir village de CORROY ci-dessus), **ÉVITONS LE PIRE ICI.**

Je vous remercie, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de prendre note de tous ces inconvénients éoliens et mon opposition au projet. Bien cordialement